

Table ronde 5

Chantier du déploiement : de l'opérationnel à l'enjeu social

- **Joë DI MARCO**, Autorité organisatrice des Infrastructures numériques - Toulouse Métropole
- **Maguelone NALET-MARTIN**, Directrice MEEF Drôme Ardèche / Alliance Villes Emploi
- **Stéphanie DUBREUIL**, Développeur de projets locaux - Initiatives 77
- **Régis BAUDOIN**, Directeur - Mission France Très haut débit / Agence du Numérique

*Animation et introduction : **Thierry JOUAN**, Chef de missions - AVICCA*

Thierry JOUAN, Chef de missions - AVICCA

La présente table ronde est consacrée au chantier du déploiement vu sous l'angle opérationnel mais également vis-à-vis de l'enjeu social qu'il représente. Nous avons rappelé lors de l'Observatoire des RIP que la quasi totalité des territoires sera couverte par une initiative de RIP, que celle-ci en soit au stade de la procédure ou que le réseau soit en cours de déploiement. Cela représente un pic d'activité sans précédent dans le domaine avec de fortes implications sur la fourniture d'équipements et de fibre, et également avec d'autres effets induits sur le manque de main d'œuvre, qui pose par la même occasion des questions sur l'emploi, et aussi, un peu plus en amont, sur les filières de formation.

Ce sujet a été évoqué à plusieurs reprises lors de ce colloque et Julien Denormandie a rappelé notamment l'importance de la prise en compte de ces aspects pour tenir les objectifs du Plan France Très haut débit. Il a même indiqué que cela imposait une vraie vigilance sur le sujet. Ce formidable chantier représente aussi une opportunité unique pour l'emploi et il est important de souligner que certains des marchés qui sont attribués contribuent et contribueront significativement à l'insertion par l'emploi et la formation, via notamment la clause d'insertion dont nous allons parler.

Nous avons souhaité aborder ce sujet sur la base de retours d'expériences concrets avec quatre intervenants qui se succéderont. Joë Di Marco, Responsable de l'Autorité organisatrice des Infrastructures numériques de Toulouse Métropole nous fera part de son retour d'expérience sur la gestion des infrastructures avec l'action particulière et historique de la collectivité sur la maîtrise de la propriété de ses infrastructures, mais également sur leur exploitation au quotidien et ce que cela permet *in fine* en termes d'aménagement numérique aujourd'hui et demain. Maguelone Nalet-Martin, Directrice de la Maison de l'emploi Drôme Ardèche et représentante du réseau Alliance Villes Emploi, nous rappellera les fondamentaux de la clause d'insertion, et détaillera la mise en œuvre de cet outil juridique sur la base du retour d'expérience de l'action du syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique. Stéphanie Dubreuil, Développeur de projets locaux à Initiatives 77, une agence départementale d'insertion, illustrera aussi la mise en œuvre de cette clause sur la base du retour d'expérience de l'action du syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, en particulier sur la formation à travers la mise en place d'un partenariat avec le Campus Numérique de Montereau, qui fera l'objet d'une vidéo de présentation en début d'intervention. Nous terminerons avec Régis Baudoin, Directeur de la Mission France Très haut débit, qui soulignera l'importance du volet formation et emploi dans le Plan France Très haut débit, en rappelant également les fondamentaux sur l'harmonisation des déploiements.

**Joë DI MARCO, Autorité organisatrice des Infrastructures numériques -
Toulouse Métropole**

Toulouse Métropole se compose d'une zone très dense pour Toulouse et d'une zone AMII pour les 36 autres communes. Je vais vous parler de la propriété des réseaux et de la démarche que nous avons employée.



Maîtrise des infrastructures

Une collectivité propriétaire et gestionnaire :

vers un autofinancement ?

Maîtrise des infrastructures - Une collectivité propriétaire et gestionnaire : vers un autofinancement ?

Maîtrise des infrastructures

Propriété des fourreaux : l'exemple toulousain

- **1997 Déréglementation / appel au partage**
- **2006 Rendu de la cour d'appel de Bordeaux & création du service Télécom**
- **2007 500 000 € de recettes**
- **2015 Loi MAPTAM, Toulouse métropole récupère la compétence des 37 communes**
- **Depuis :**
 - **Revendication de toutes les infrastructures dans les ZA et tous les aménagements urbains que la collectivité a financés**
 - **Pose systématique d'infrastructures dans tous les projets structurants / réseaux abandonnés**
 - **Recherches des preuves de propriété**
 - **2 500 000 € de recettes estimées pour 2019**
 - **Mutualisation des recettes de RODP (+ 650 000 € aujourd'hui)**

Propriété des fourreaux : l'exemple toulousain

En 1997, au moment de la déréglementation, il y avait une notion d'appel au partage. Personne ne voulant du dossier au sein de la communauté urbaine de l'époque, il a été confié au service urbain qui était doté de la compétence voirie. Nous avons rapidement compris que quelque chose n'allait pas, notamment sur la notion d'appel au partage puisqu'il était systématiquement refusé par Orange. Nous nous sommes par ailleurs aperçu que les ZAC appartenaient à la collectivité.

En 2006, la Cour d'appel de Bordeaux a rendu un jugement concernant une délibération que nous avons adoptée et qui avait été attaquée par Orange. Nous avons alors pu créer un service télécoms, qui est en voie d'être modifié et partiellement supprimé actuellement.

Dès 2007, nous parvenions à dégager 500 000 euros de recettes sur les premiers états des lieux réalisés.

Dernièrement, avec la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles), la communauté urbaine est devenue métropole avec une compétence obligatoire : par conséquent nous avons aujourd'hui la main sur toutes les infrastructures dans les 37 communes.

Depuis plusieurs années, nous revendiquons systématiquement tous les investissements qui ont été portés par la métropole ou par les communes, sachant que les zones d'activités sont souvent (ou ont été) financées par les communes.

Orange s'oppose toujours à cette prise de possession mais grâce à leur réticence nous avons eu de bonnes surprises puisque nous avons découvert des ZAC qui avaient disparu des cartes ! Aujourd'hui, nous allons au bout des choses et les négociations avec eux sont régulières.

Je précise que les enfouissements font partie des infrastructures. Dès le début, nous avons refusé de ne payer que 80% de l'investissement, nous le payons en totalité et aujourd'hui nous louons aussi les réseaux pour les enfouissements.

Depuis plus de 20 ans, nous posons systématiquement des infrastructures à chaque aménagement urbain (tram, voiries neuves, etc.) et nous récupérons les réseaux abandonnés. Actuellement, c'est une canalisation de gaz (Société nationale des gaz du Sud-Ouest) de 18 kilomètres de long intra-muros qui est en cours de récupération, ce qui est très intéressant.

La recherche des preuves de propriété a aussi été organisée plus efficacement. Nous savons quoi chercher, où et comment et nous pouvons opposer ces éléments à Orange. Petit à petit, les choses rentrent dans l'ordre.

Cette année, nous atteindrons 2 millions d'euros de recettes, et nous espérons parvenir à 2,5 millions en 2019, lorsque seront achevés les audits qui représentent un gros travail avec notamment la mise en place d'un logiciel.

Nous avons aussi mutualisé la totalité des redevances d'occupation du domaine public des 37 communes que nous collectons directement au sein de la métropole.



Avantages

- **Extensions des réseaux publics (DSI, vidéo, circulation...) facilitées**
- **Maîtrise totale de l'infrastructure sur les artères structurantes : possibilités de pose de câbles optiques de très grosse capacité**
- **Possibilité de mutualiser les infrastructures de fibres optiques en minimisant les investissements**
- **Ingénierie innovante et modulable, activation évolutive en fonction des besoins**
- **Intervention sur le réseau totalement libre**
- **Auto-financement de tous les investissements**

Avantages

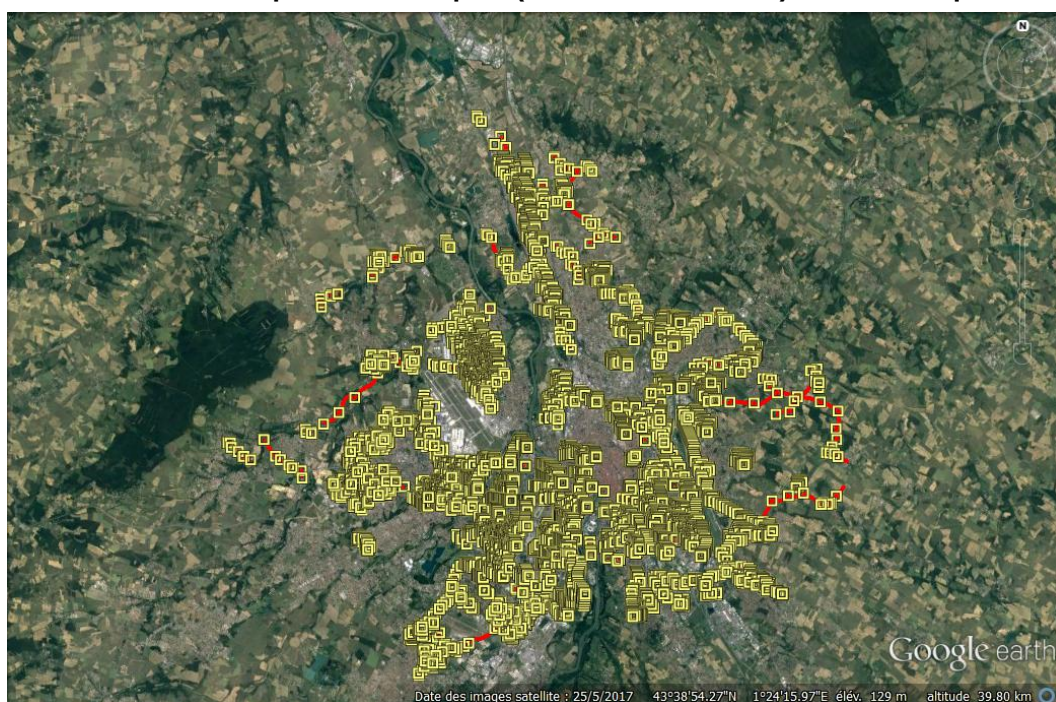
Le premier avantage de la maîtrise de l'infrastructure est qu'il est plus facile d'étendre des réseaux. Nous pouvons aussi modifier les ingénieries, rajouter des câbles... Sur la boucle centrale par exemple, il y a de grosses capacités de l'ordre de 288 FO (boucle gérée par la SPL Zefil qui est sous notre responsabilité directe). Nous sommes en train de mutualiser la totalité des infrastructures, qu'elles soient tournées vers les entreprises ou dédiées aux services internes.

Des services et des usages se rajoutent et, comme nous sommes gestionnaire des installations, nous pouvons au fil de l'eau les modifier et y intervenir de manière totalement libre.

Tous les investissements sont auto-financés. Nous travaillons aujourd'hui à un programme sur deux niveaux en auto-financement, qui nous permettra de réaliser environ un million d'euros d'économie de frais de fonctionnement.



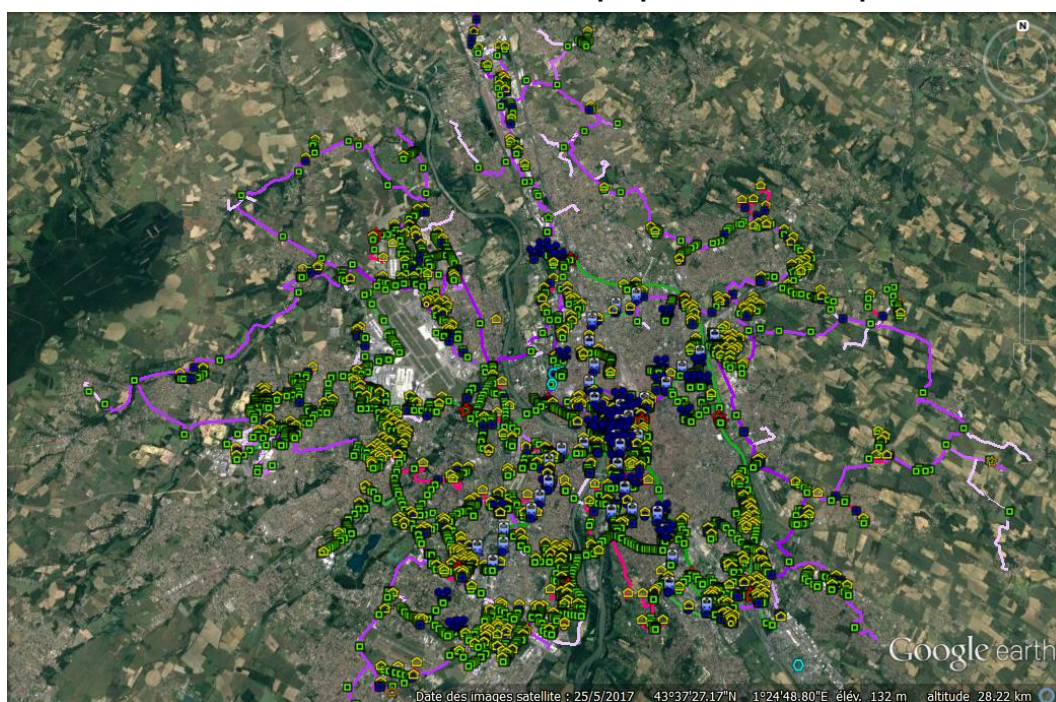
L'ensemble des points techniques (chambres télécoms) sur la métropole



L'ensemble des points techniques (chambres télécoms) sur la métropole

Voici représenté ce dont la métropole est propriétaire sur l'ensemble du territoire, soit environ 15 000 chambres pour 1 200 kilomètres de réseau déployé.

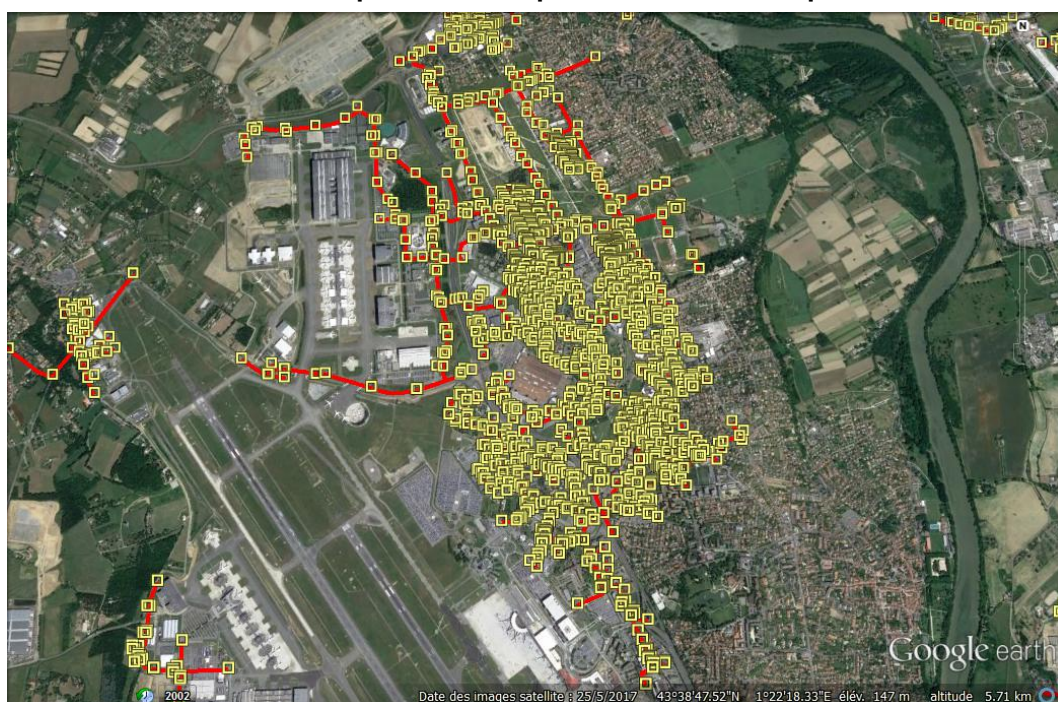
L'ensemble des câbles et boîtes optiques sur la métropole



L'ensemble des câbles et boîtes optiques sur la métropole

Et voici notre réseau de fibre sur le même territoire.

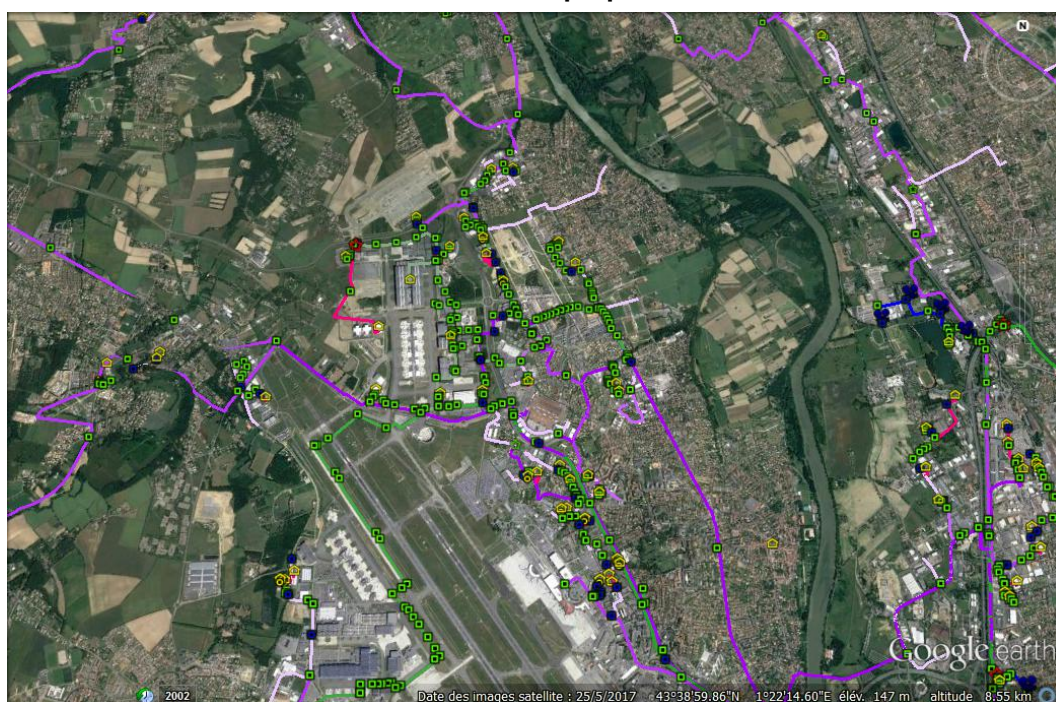
L'ensemble des points techniques sur la zone aéroportuaire



L'ensemble des points techniques sur la zone aéroportuaire

Il s'agit d'un zoom sur la zone aéroportuaire autour des usines Airbus que nous avons la chance d'avoir à Toulouse. On voit bien que nous sommes maîtres de toutes les infrastructures dans ces zones.

L'ensemble des câbles et boîtes optiques sur le même territoire

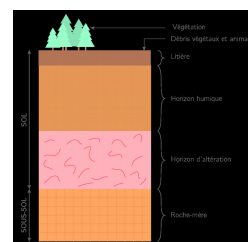
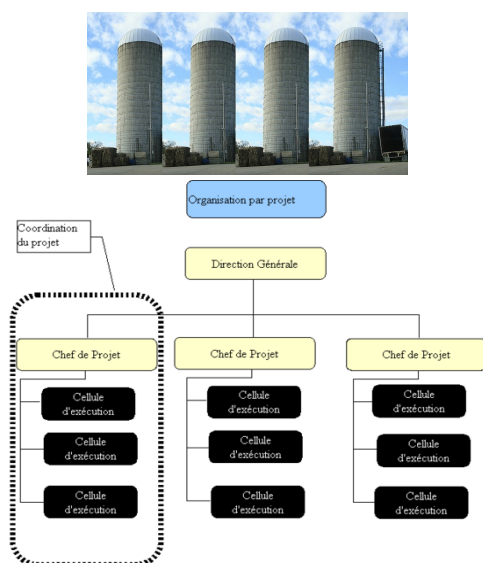


L'ensemble des câbles et boîtes optiques sur le même territoire

Voici le réseau de fibre sur le même territoire. Vous pouvez constater que nous sommes présent y compris dans des infrastructures qui ne nous appartiennent pas puisque nous avons réussi à traverser l'aéroport, justement pour améliorer nos ingénieries optiques.

Une collectivité propriétaire et gestionnaire

D'une organisation en silos à une organisation s'appuyant sur les services



1	GESTIONNAIRE
2	EXPLOITANT
3	UTILISATEURS

Une collectivité propriétaire et gestionnaire

En termes d'organisation la question s'est posée de savoir si nous grossissions indéfiniment avec du personnel ou si nous trouvions une autre solution.

Les silos représentés à gauche correspondent aux services existants de la métropole (les organigrammes figurent en dessous). Le schéma sur la droite illustre la manière dont le réseau est maintenant géré : nous avons désigné des gestionnaires, des exploitants et les utilisateurs (en fait, la totalité des services de la maison), et au sein des organigrammes, nous avons identifié tous les intervenants susceptibles de nous aider sur les projets à venir.

TOUR DE CONTRÔLE	Autorité Organisatrice des Infrastructures Numériques
GESTIONNAIRES	FOURREAUX Services Urbains Toulouse métropole FIBRES SPL RINM ZEFIL 800 km de fibre, 1 000 clients PRO GFU interne villes / métropole (180 sites, 80 km) GFU vidéo/protection (plus de 350 caméras, 72 km) GFU hôpitaux (18 sites) GFU universités REMIP / RENATER (40 sites) GFU parking INDIGO VINCI (16 sites) GFU TISSEO hors métropole construction des réseaux GFU / vidéo, des communes
EXPLOITANTS	SPL RINM services extérieurs Gestion circulation (feux, caméras carrefours, armoires) Vidéo surveillance Direction numérique (besoins internes)

Tableau

La tour de contrôle de cet ensemble est l'autorité organisatrice que je représente. Patrick Chaize en a parlé dans son projet de loi, une autorité organisatrice est très intéressante car tous les projets passent par les mêmes personnes, chapeautées par un comité.

À Toulouse, les fourreaux sont gérés par les services urbains qui travaillent sur les enfouissements, les permissions de voirie, les autorisations de pose d'armoire, etc. tout est centralisé. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur des services existants, sans avoir besoin d'embaucher des personnes supplémentaires.

Par ailleurs, nous ramenons toutes les fibres dans la SPL (DSP publique). Le réseau pro de 800 kilomètres de fibre compte 1 000 clients à ce jour alors que le *business plan* de départ prévoyait l'équilibre avec 650 clients en 2023. Quand on a un gros réseau, il est très important de maîtriser l'infrastructure, et sur Toulouse, nous avons la chance d'avoir des entreprises qui en avaient vraiment besoin. Nous sommes présents sur la totalité des zones d'activités de la totalité du territoire, y compris la plus petite ZAC de la plus petite ville de la métropole (à Mondouzil, 200 habitants et 250 emplois).

Ensuite, dans la partie gestionnaires, vous voyez plusieurs GFU que nous sommes en train d'intégrer : vidéoprotection, les hôpitaux, nous exploitons le réseau REMIP à la demande des universités (la DSP était arrivée à son terme et nous avons repris le réseau), nous avons fait un

GFU pour Vinci, pour TISSEO (la régie de transport de la métropole). Nous assurons également les vidéosurveillances de toutes les communes ainsi que les raccordements de leurs sites.

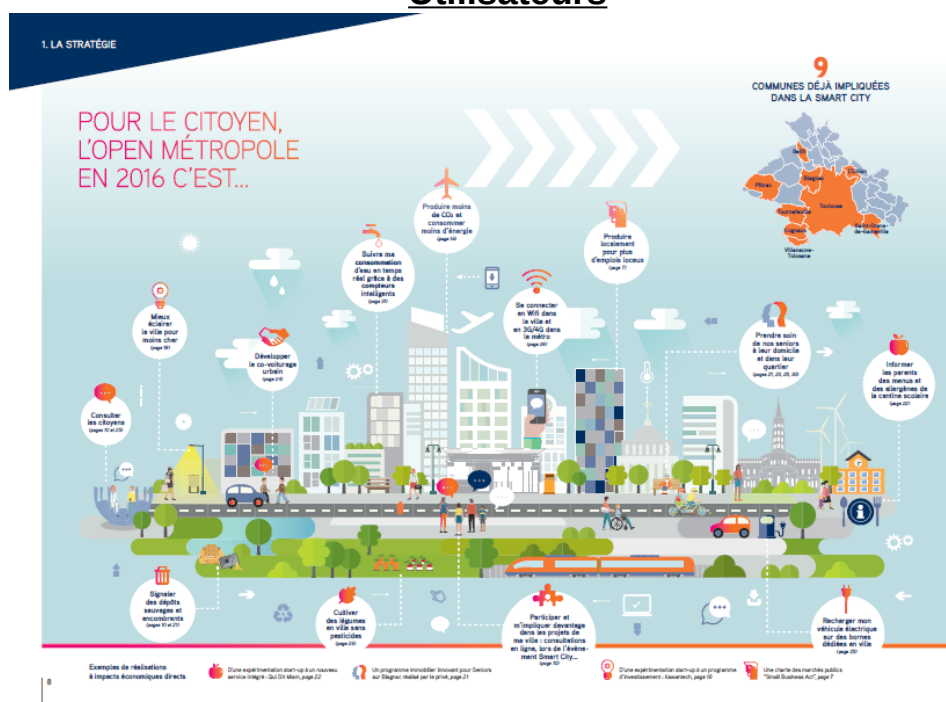
En dessous, c'est ce que l'on appelle le niveau 2 (exploitants). Pour le moment, chaque direction de service utilisateur garde son activation, mais l'idée est de mixer ce niveau à terme.

**toulouse
métropole**

zefil

28 & 29
novembre 2017
Paris
Colloque TRIP d'automne

Utilisateurs



Utilisateurs

L'objectif, c'est ce schéma de smart city. En vrai technicien, j'ai parfois des difficultés à comprendre quel est le besoin et ce qu'il faut faire ! Malgré tout, en attendant de pouvoir réaliser ce type de projet, nous avons lancé différentes opérations.

Réalisations / projets

- | | |
|--|-----------------|
| • 4G dans le métro (Orange / SFR / Bouygues / Free) | OK |
| • Lampadaires 4G (Orange) | OK |
| • Éclairage intelligent | OK |
| > baisse consommation 65 % | |
| > 500 appareils raccordés/an | |
| • Mâts d'éclairage mutualisés | OK |
| > 4G / WiFi / vidéo | |
| > Détection mouvement : éclairage / stationnement | |
| • Partenariat / mécénat musée à ciel ouvert | En Cours |
| • 4G Parc des expositions | En Cours |

Réalisations / projet

On pourrait penser que nous avons de très mauvaises relations avec Orange, mais en fait nous coopérons parfaitement. La preuve en est que nous venons d'achever la couverture en 4G dans le métro qui a été inaugurée début novembre, sur la base d'un co-investissement de 10 millions d'euros réalisé à parts égales entre les 4 opérateurs et nous-mêmes. Nous avons mis la fibre à disposition des opérateurs et il y a une péréquation parfaitement équitable de l'investissement.

Nous venons de faire une expérimentation sur un lampadaire 4G, car nous pensons que l'éclairage public sera le futur moteur des années à venir. Il s'agissait de couvrir une zone blanche située en plein centre de Toulouse.

Avec une start-up toulousaine, nous travaillons sur l'éclairage intelligent à travers un éclairage à détection de présence (l'éclairage monte et descend en puissance) qui permet d'atteindre des taux d'économies assez énormes. Nous en installons environ 500 par an. D'autres applications pourront en découler pour le stationnement, la détection de personnes, etc.

Des expérimentations sont également en cours sur d'autres zones. Nous travaillons ainsi avec Altran Lab sur un partenariat/mécénat de musée à ciel ouvert sur la piste historique de l'aviation à Toulouse pour essayer d'appliquer tout cela sur ce même endroit, et en faire une sorte de laboratoire à ciel ouvert. Ce sont nos services et les équipes de Zefil qui réalisent les installations et les raccordements.

La couverture en 4G du parc des expositions est un des plus gros chantiers de la métropole actuellement, un investissement de près de 250 millions d'euros. Nous travaillons avec des intégrateurs car nous voulons conserver la possibilité d'utiliser le réseau.

Nous travaillons enfin sur d'autres expérimentations concernant les personnes handicapées sur Blagnac, afin de voir comment mettre le numérique au service de ce type de projets.



Vers un auto-financement

Projets 2018/2020 multi-technologies : fibre / 4G / LTE / bas débit

- Écoles et sites publics
- Armoires feux de signalisation et caméras
- Postes éclairage
- Postes relevage / stations d'épuration
- Usines d'eau / réservoir
- Vidéo surveillance
- Capteurs environnement
- Parcmètres
- ...

Vers un auto-financement

Pour terminer, nous avons des réseaux de fibre, des cibles (listées ici), et nous préparons un projet alliant toutes ces technologies. Cela concerne toutes les écoles et services publics de la métropole, les armoires de feux de signalisation, les postes d'éclairage, les postes de relevage, les réservoirs (ou châteaux d'eau, intéressant pour faire de la 4G LTE), la vidéosurveillance, les capteurs environnement qui deviennent importants, les parcmètres, etc. Cette liste comprend environ 3 500 objets qui seront raccordés en multi-technologies, d'ici 2018-2019.

Dans tous nos marchés, des clauses d'insertion sont bien sûr incluses. Pour la construction du réseau de fibre, nous avons obtenu 40 000 heures d'insertion.

Et demain la data ?

Et demain la data ?

Lorsque ce projet sera achevé, que faire de la data ? Une étude a été lancée avec la Caisse des Dépôts pour répondre à cette question et savoir ce qu'il est possible de faire de toutes les informations que nous allons pouvoir recueillir.

Thierry JOUAN

Merci. Nous avons vu cette volonté forte de maîtriser notamment la propriété des infrastructures et cette action de fond représente un socle pour les actions à venir. Je vous propose maintenant d'en apprendre un peu plus sur ces fameuses clauses d'insertion.

Maguelone NALET-MARTIN, Directrice MEEF Drôme Ardèche / Alliance Villes Emploi



Chantier du déploiement : de l'opérationnel à l'enjeu social

Je représente aujourd'hui à la fois le réseau Alliance Villes Emploi, une structure nationale qui regroupe les différents opérateurs qui développent la clause sociale d'insertion sur le territoire national ; et la structure que je dirige, la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation Nord Drôme-Ardèche. J'ai le plaisir de pouvoir témoigner du projet que nous menons avec le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique.



Alliance Villes Emploi

- Un réseau national qui représente les structures porteuses de la clause
- Animation nationale
 - Pôle de Compétence
 - Club ABC Clause
- Animations régionales
- Appui technique
 - Questions / Réponses
 - Assistance technique
- Formation des facilitateurs
- Guides et publications
 - Fondamentaux de la Clause 2016
 - Consolidation annuelle



Alliance Villes Emploi

Alliance Villes Emploi est un réseau national qui regroupe l'ensemble des structures porteuses de la clause d'insertion afin de bénéficier d'une animation nationale avec un pôle de compétence et un club d'utilisateurs qui permet un échange de bonnes pratiques et d'organisation sur les territoires. Il existe également des déclinaisons régionales dont l'objectif est de fournir un appui technique. En tant que territoires, un certain nombre d'entre vous accueillent ces facilitateurs qui peuvent vous permettre de trouver des réponses à vos questions (en tant qu'élus ou opérateurs techniques) sur cette thématique. Le réseau assure également la formation de ces facilitateurs et la parution de guides.



436 facilitateurs animent la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de la promotion de l'emploi sur les territoires

Répartis dans **314** structures :

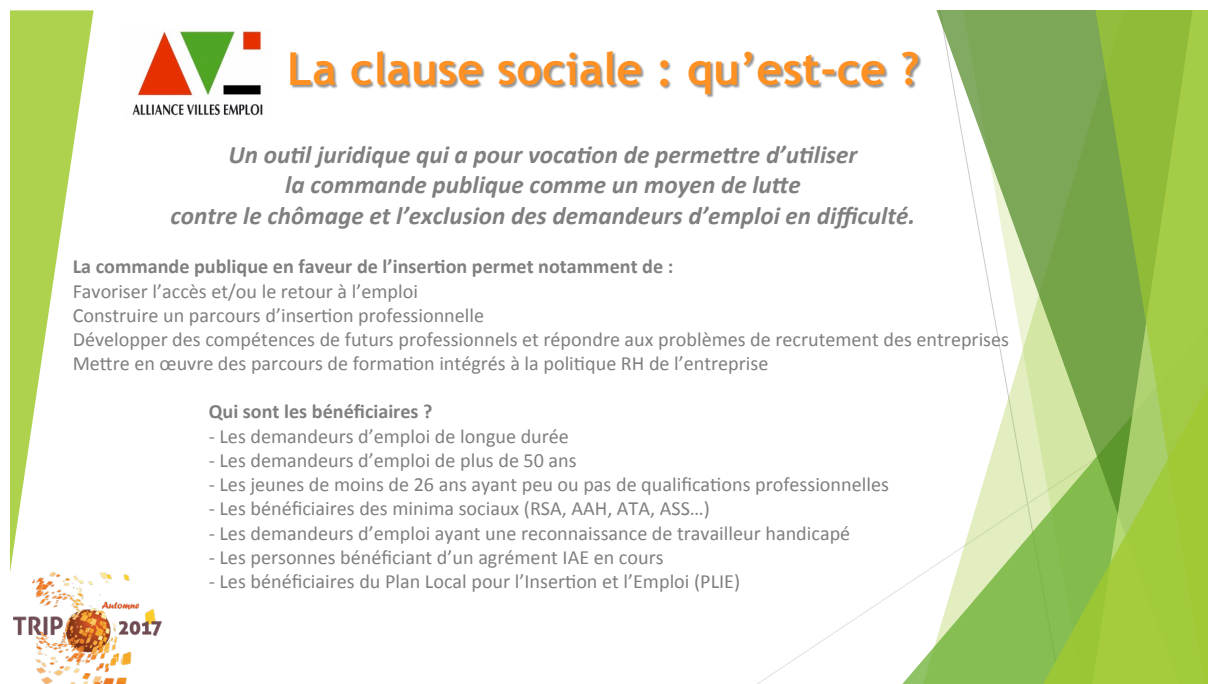
63 % sont salariés de Maisons de l'emploi et de PLIE,
21 % de communes ou EPCI,
9,5 % des conseils départementaux ou régionaux
6,5 % dans d'autres structures

Aujourd'hui, les 436 facilitateurs couvrent
70% du territoire français



Alliance Villes Emploi

Aujourd'hui, le réseau des facilitateurs comporte 436 personnes qui animent la clause sociale sur le territoire national, réparties au sein de 314 structures. On pourrait penser qu'Alliance Villes Emploi, qui est la tête de réseau des maisons de l'emploi et des PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi), s'arrête à l'organisation de ses propres adhérents, mais l'enjeu est de fédérer au niveau du territoire, y compris auprès des collectivités qui elles-mêmes portent des chargés de mission ou des facilitateurs de la clause d'insertion, pour avoir une démarche plus globale qui touche l'ensemble des structures. La clause concerne à ce jour, à notre connaissance, 70% du territoire français.



La clause sociale : qu'est-ce ?

ALLIANCE VILLES EMPLOI

Un outil juridique qui a pour vocation de permettre d'utiliser la commande publique comme un moyen de lutte contre le chômage et l'exclusion des demandeurs d'emploi en difficulté.

La commande publique en faveur de l'insertion permet notamment de :

- Favoriser l'accès et/ou le retour à l'emploi
- Construire un parcours d'insertion professionnelle
- Développer des compétences de futurs professionnels et répondre aux problèmes de recrutement des entreprises
- Mettre en œuvre des parcours de formation intégrés à la politique RH de l'entreprise

Qui sont les bénéficiaires ?

- Les demandeurs d'emploi de longue durée
- Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans
- Les jeunes de moins de 26 ans ayant peu ou pas de qualifications professionnelles
- Les bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, ATA, ASS...)
- Les demandeurs d'emploi ayant une reconnaissance de travailleur handicapé
- Les personnes bénéficiant d'un agrément IAE en cours
- Les bénéficiaires du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Autonne
TRIP 2017

La clause sociale : qu'est-ce ?

La clause sociale est avant tout un outil juridique mis à la disposition des maîtres d'ouvrage (publics mais aussi privés) qui permet d'utiliser la commande publique et privée comme un moyen de lutte contre le chômage et l'exclusion des demandeurs d'emploi en difficulté. À travers le fait de réserver des heures d'insertion dans un marché, l'enjeu est de permettre à des gens qui sont éloignés de l'emploi de remettre le pied à l'étrier et de rentrer par différents biais dans l'emploi sur un certain nombre de thématiques. Aujourd'hui, on se rend compte que la question de la clause touche essentiellement le secteur de la construction (TP ou BTP), mais également et de plus en plus d'autres secteurs.

Les personnes qui peuvent en être bénéficiaires sont les demandeurs d'emploi de longue durée ou de plus de 50 ans, les jeunes de moins de 26 ans peu ou pas qualifiés, les bénéficiaires des minimas sociaux, les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés, etc. (voir liste diapositive). C'est un outil complètement encadré car les facilitateurs ont une obligation de regard pour valider les profils des personnes qui entrent dans le cadre de la clause sociale. Ce travail est réalisé en lien avec Pôle Emploi.



Un réseau de partenaires sur les territoires

Quelques exemples sur les chantiers de **déploiement de la fibre** :

Région Auvergne Rhône-Alpes :

- Drôme Ardèche : coordination par les départements en lien direct avec les opérateurs locaux - 2 Maisons de l'emploi et PLIE
- Creuse et Corrèze : projet géré par les « facilitateurs » des 2 départements

Région Bretagne

- Côtes d'Armor et Ille-et-Vilaine : collaboration avec les Maisons de l'emploi et les autres partenaires de l'emploi

Région Hauts-de-France

- Pas-de-Calais : coordination départementale qui s'appuie sur les opérateurs locaux

Région Pays de la Loire

- Maine-et-Loire : projet géré par la « facilitatrice » du département




Un réseau de partenaires sur les territoires

Une enquête réalisée dans un temps très court au niveau du réseau national nous a permis de recueillir quelques exemples de chantiers de déploiement de la fibre sur lesquels des clauses sociales ont pu être intégrées : cette liste n'est pas exhaustive, de nombreux territoires n'ayant pas pu répondre, mais nous savons notamment que le territoire toulousain est impliqué et que, sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, il existe un certain nombre de territoires sur lesquels les maisons de l'emploi peuvent mettre en œuvre de la clause sociale.

En tout cas, ceux qui ont répondu étaient désireux de faire remonter cette information de manière active. Dans la région Auvergne Rhône-Alpes, je témoigne sur le territoire Drôme Ardèche avec une coordination réalisée par les départements, lesquels s'appuient ensuite sur les structures qui sont existantes et qui développent la clause sur d'autres thématiques. Au niveau de la Creuse et de la Corrèze, les projets sont de la même manière gérés en direct par les départements. En région Bretagne, il existe une collaboration active de l'ensemble des maisons de l'emploi et des partenaires emploi avec un accent fort en lien avec Pôle Emploi sur la formation notamment. Dans les Hauts-de-France, une coordination départementale s'appuie également sur les opérateurs locaux. On voit donc que c'est un format qui est souvent choisi au niveau des territoires. Sur la région Pays de la Loire, le projet est géré par la facilitatrice du département, une démarche identique à celle qui sera exposée par ma collègue d'Initiatives 77.



ALLIANCE VILLES EMPLOI

L'exemple

« Ardèche Drôme Numérique »



Une démarche volontariste avec la mise en place d'une politique d'achat déterminée et socialement responsable au service du territoire :

- Le choix d'intégrer des **clauses d'insertion professionnelles** dans les marchés, est coordonné par les 2 départements.
- Le choix de s'appuyer sur les compétences des acteurs locaux avec une organisation géographique en fonction des marchés subséquents.

3 opérateurs membres du réseau AVE :



La Maison de l'Emploi,
de l'Entreprise et de la
Formation Nord Drôme-
Ardèche



La Maison de l'Emploi
et de la Formation
d'Ardèche Méridionale



Le DIEDAC PLIE
du Valentinois





L'exemple Ardèche Drôme Numérique

La Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation est un partenaire du déploiement de la clause sociale dans le marché de déploiement de la fibre auprès d'Ardèche Drôme Numérique. Ce n'est pas le fruit du hasard ; il y a vraiment eu une importante concertation et une réelle volonté politique d'avoir un achat socialement responsable avec l'opportunité du déploiement de la fibre. L'idée était d'intégrer des clauses d'insertion dans les marchés avec une coordination de chacun des départements, mais aussi d'aller plus loin en s'appuyant sur les structures locales qui connaissaient l'ensemble des partenaires de l'emploi et qui connaissaient les demandeurs d'emploi sur le territoire, afin d'aller au plus près des personnes qui pouvaient être identifiées pour travailler dans le cadre des marchés.

Ces trois opérateurs sont membres du réseau AVE, ce qui facilite aussi les choses dans nos organisations respectives : ma structure sur le nord Drôme Ardèche, la Maison de l'emploi et de la formation d'Ardèche méridionale sur le sud ; et le Diedac PLIE du Valentinois au centre. L'enjeu était aussi de respecter les territoires sur lesquels nous travaillons.



Le ➕➡ des chantiers de déploiement pour mettre en œuvre cette politique volontariste :



Déploiement sur 8 ans

Gros volumes de travaux : 310 000 prises d'ici 8 ans

D'importants besoins en main d'œuvre avec un prévisionnel de 400 emplois et un enjeu supplémentaire :



La création de nouveaux métiers

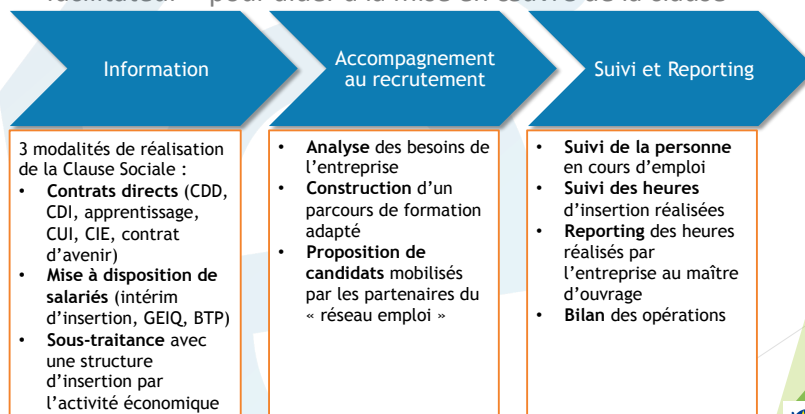
ADN

À nous qui travaillons la clause sociale sur d'autres sujets que la fibre, ces chantiers de déploiement sont apparus comme une réelle opportunité au niveau de l'emploi. Pour une politique volontariste d'insertion, le déploiement de la fibre représente tout d'abord des chantiers longs (8 ans) qui permettent de se projeter et de construire de véritables partenariats avec les entreprises et de véritables parcours pour les personnes. Dans le cadre d'ADN, cela représente aussi d'importants volumes de travaux et de besoins en main d'œuvre. Le prévisionnel de 400 emplois, qui n'est pas prévu uniquement en insertion dans la clause mais qui correspond au pic au plus haut de l'activité, permet d'envisager aussi la dynamique d'emploi qui existera autour de ce travail, car la fibre représente aussi la création de nouveaux métiers.



Modalités de mise en œuvre par la MEEF

Un accompagnement individualisé des entreprises par le « facilitateur » pour aider à la mise en œuvre de la clause



Modalités de mise en œuvre par la MEEF

Le rôle de la MEEF dans le cadre de la mise en œuvre des clauses sociales est tout d'abord d'informer nos maîtres d'ouvrage, ce qui a été fait il y a quelque temps avec Ardèche Drôme Numérique.

Dans un deuxième temps, nous informons les entreprises attributaires sur la manière de réaliser la clause sociale : les entreprises peuvent intégrer des personnes dans le cadre de contrats directs ; elles peuvent réaliser leur clause à travers la mise à disposition de salariés qui seront portés par une autre structure ; ou enfin elles peuvent choisir de sous-traiter à une structure qui mettra en œuvre des chantiers plus globaux d'insertion par l'activité économique.

Outre cette information, l'idée est surtout d'aider les entreprises à recruter en les accompagnant dans l'analyse de leurs besoins à un instant « t », en les aidant à construire un parcours de formation pour le demandeur d'emploi qui sera potentiellement intégré, et en leur proposant des candidats qui ont été mobilisés par les réseaux des partenaires emploi et qui ont déjà été sensibilisés et informés sur les métiers sur lesquels ils vont être orientés. Ce dernier point est une condition *sine qua non* de réussite. Au-delà, il faut imaginer des parcours de formation pour des personnes qui n'ont pas forcément été formées.

Ensuite, nous organisons pour le maître d'ouvrage un suivi et un *reporting*, et c'est ce qui nous permet de vous transmettre aujourd'hui les résultats des premiers chantiers développés par ADN.

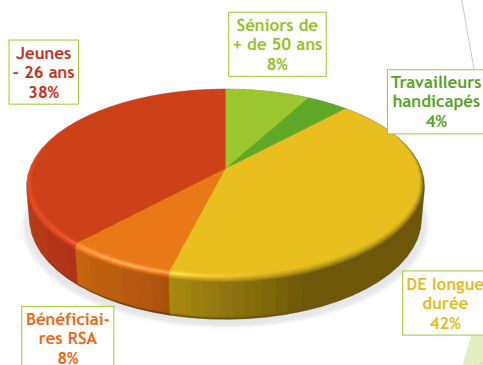


Les premiers résultats

Novembre 2017 : 8 marchés lancés
soit **75 318** heures d'insertion
demandées par ADN aux entreprises
attributaires

4 marchés en cours d'exécution et
4 marchés notifiés en 2017 qui vont
démarrer

24 personnes embauchées



Les premiers résultats

En novembre 2017, 8 marchés ont été lancés par ADN, avec un total de 75 400 heures d'insertion. 4 marchés sont en cours d'exécution et 4 viennent d'être notifiés. Cela concerne 24 personnes embauchées sur des typologies de contrats différenciées. Parmi elles, il n'y a qu'une femme à ce jour, mais nous menons un important travail de mobilisation car la marge de progression est immense ! La typologie des 24 personnes impliquées est assez variée ; il y a notamment des personnes de plus de 50 ans, ce dont nous nous félicitons car c'est une population qu'il est parfois plus difficile de faire venir sur des marchés de travaux.



La communication sur les métiers : Un préalable indispensable

Des formations et des emplois, mais avant tout... **Informers pour bien recruter !**

La clause d'insertion est un dispositif alliant insertion et mobilisation de main d'œuvre à court terme.

- **Comment** : en informant sur les métiers de la fibre et les formations existantes. (informations collectives, visites de chantier...)
- **Avec qui** : partenaires du territoire (Pôle Emploi / structures emploi / organismes de formation / GEIQ BTP / entreprises) afin d'orienter vers les entreprises des **candidats informés et motivés**
- **Des outils communs** : un travail de promotion des métiers de la fibre du Syndicat ADN et le développement d'outils de communication à disposition des opérateurs



La communication sur les métiers : un préalable indispensable

Notre rôle est d'accompagner les entreprises dans leurs recrutements mais, pour pouvoir les aider dans leurs besoins identifiés, il faut que les demandeurs d'emploi ou les personnes en insertion soient bien informés sur les métiers vers lesquels on va les orienter, pour parvenir à une démarche gagnante-gagnante et transformer l'obligation des entreprises en opportunité, y compris dans leur organisation interne.

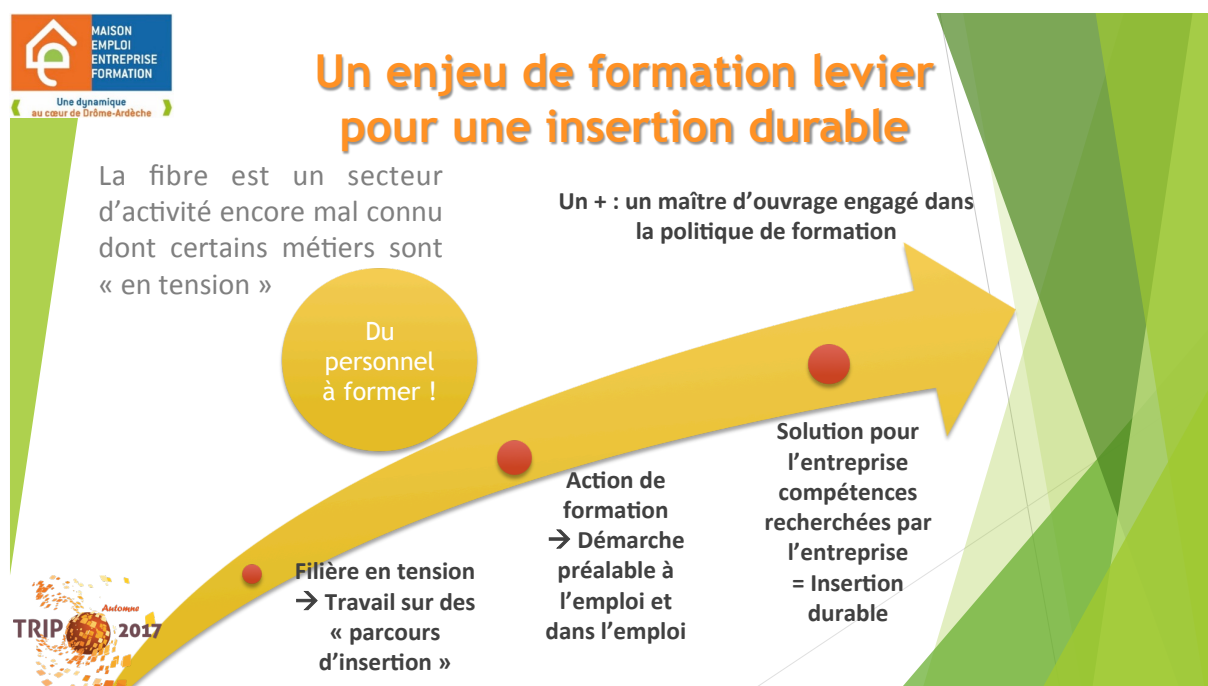
Nous mettons en œuvre des informations collectives en essayant au maximum d'impliquer les entreprises qui vont recruter afin qu'elles s'adressent elles-mêmes aux candidats, car elles sont les plus à même de parler des métiers qu'elles vont porter. Un conseiller emploi ne connaîtra malheureusement pas tous les métiers qui existent. Si ce ne sont pas les personnes les plus à même de parler des métiers qui interviennent, nous avons plus de mal à mobiliser des demandeurs d'emploi pour les rendre acteurs de leur orientation.

Cela passe aussi par des visites de chantiers qui permettent de se rendre compte des conditions de travail dans lesquelles les gens vont réaliser la clause. Nous travaillons avec l'ensemble des partenaires et l'enjeu est d'orienter vers ces entreprises, puisque l'on sait que ce sont des métiers dans lesquels on vise une insertion durable des candidats, qui sont informés et motivés pour rester sur ces métiers.



Des outils de communication

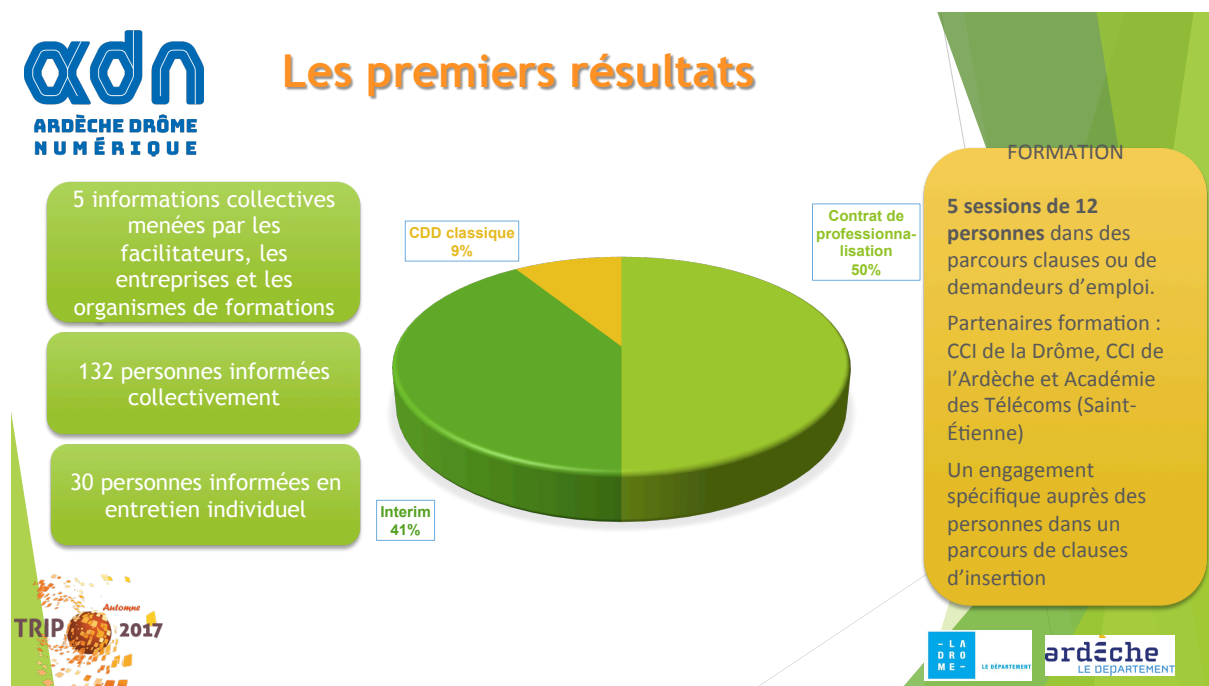
Dans ce cadre, nous avons commencé à agir sans outil, mais aujourd'hui nous sommes très heureux de profiter de la démarche pro active du syndicat ADN qui développe des outils de communication mis à disposition des opérateurs, l'enjeu étant aussi de développer une communication partagée sur les deux départements, pour permettre une compréhension globale de ce que sont les métiers. Si vous souhaitez vous inspirer de ce qui a été fait par ADN, ces exemples sont en ligne sur le site du syndicat.



Un enjeu de formation levier pour une insertion durable.

Identifier des candidats intéressés, c'est aussi leur permettre d'évoluer dans leurs compétences et de rester dans ces métiers. La clause sociale comporte une notion de durabilité : on sait qu'il y a du personnel à former, puisque c'est un enjeu de nombreuses années de chantiers.

Nous avons identifié qu'il s'agit d'une filière en tension en termes de main d'œuvre et qu'au travers d'actions de formation qui vont être valorisables pour l'entreprise dans le cadre de la clause sociale, on pourra aussi trouver des solutions pour l'entreprise et lui permettre d'avoir de la main d'œuvre dans cette contrainte qui lui est donnée, à savoir une main d'œuvre durable et qui puisse faire partie de son équipe demain.



Les premiers résultats

Pour pouvoir réaliser cette information/sensibilisation et formation, voici les premiers résultats sur notre territoire pour les trois structures qui accompagnent ADN dans l'application de la clause. Il y a eu 5 informations collectives de 132 personnes et 30 personnes informées individuellement. En termes de formation (encadré jaune), 5 sessions de 12 personnes ont été organisées, pas seulement dans les parcours clause sociale mais orientée vers l'ensemble des demandeurs d'emploi, avec des partenaires ciblés sur lesquels il y a une orientation forte de formation au niveau des CCI Drôme et Ardèche, et un partenaire complémentaire qui est l'Académie des télécoms de Saint-Étienne.

Il y a un engagement spécifique dans la démarche d'ADN concernant cet enjeu de formation. Il est intéressant de noter dans les premiers résultats que, sur la totalité des personnes qui ont été intégrées, 50% l'ont été en contrat de professionnalisation, ce qui laisse présager une intégration importante.



La promotion des métiers de la fibre, un enjeu pour les entreprises : un travail d'anticipation

Au-delà de l'insertion, un travail est mené en amont auprès des jeunes scolaires

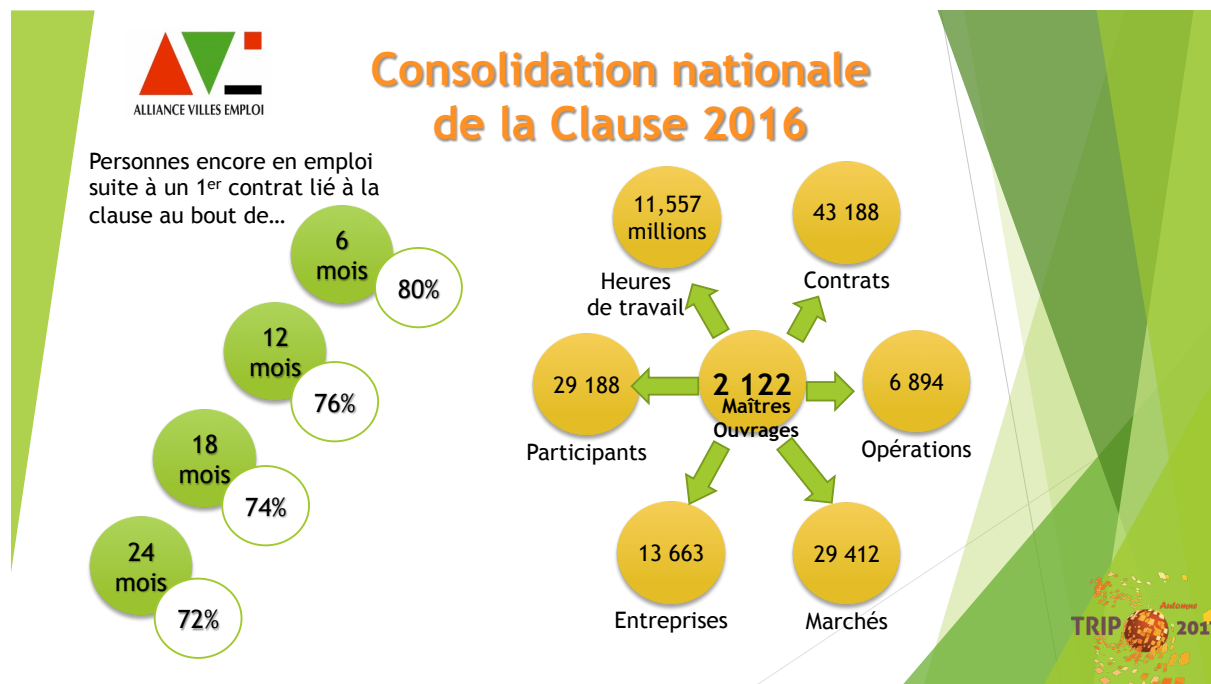
- **Objectif** : susciter des vocations auprès des jeunes pour former la main d'œuvre locale de demain
- **Une action prioritaire** : informer les jeunes scolaires des métiers de la fibre et plus largement du numérique
- **Une méthode** : faire découvrir la filière et les métiers par des visites d'entreprises, l'organisation de tables rondes, d'ateliers...



La promotion des métiers de la fibre, un enjeu pour les entreprises : un travail d'anticipation

On parle d'un chantier sur 8 ans, c'est-à-dire que pendant 8 ans, il y aura cette obligation de clause sociale. Mais il y a aussi un autre enjeu concernant les jeunes de nos territoires : comment peuvent-ils être informés sur les nouveaux métiers qui se développent chez eux ? Ayant la chance d'avoir un beau territoire rural, notre idée est de pouvoir présenter au plus proche de l'enfant de La Chapelle-en-Vercors, au fin fond du Royans ou encore de Lamastre, ce qu'il se passe au niveau des chantiers de la fibre et quels en sont les métiers. Nous travaillons donc aussi dans l'anticipation des besoins en main d'œuvre et, même si dans 3 ou 4 ans cela aura un peu évolué, nous les aurons informés de ce qu'est la fibre, et quels en sont les métiers que ce soit en bureaux d'études ou chez un opérateur. Ces enfants auront au moins une fois dans leur parcours scolaire rencontré un professionnel ou un organisme de formation qui aura été en capacité de leur en parler.

Il s'agit d'une action prioritaire pour nous : informer des jeunes sur les métiers de la fibre et plus largement du numérique, en orientation et pré-orientation, c'est-à-dire que nous intervenons dans des collèges auprès de jeunes de 4^{ème} et de 3^{ème}, selon différents formats mais toujours avec un professionnel qui parle directement de son métier (visites d'entreprises ou de chantiers, ou organisation de tables rondes regroupant 10 jeunes et un professionnel).



Consolidation nationale de la clause 2016

Voici schématisé l'enjeu de la clause sociale dans le chantier de déploiement de la fibre, mais aussi de la clause sociale comme outil d'intégration des personnes qui ont des difficultés à s'insérer dans l'emploi. Au niveau de la consolidation nationale réalisée par Alliance Villes Emploi avec l'ensemble des facilitateurs, 2 122 maîtres d'ouvrage sont impliqués, pour 29 188 participants et 13 663 entreprises concernées. Il s'agit donc d'un outil qui est loin d'être utilisé seulement à la marge.

Il est important de souligner que, parmi les personnes qui intègrent un parcours de clause sociale, 80% sont encore en emploi six mois plus tard, et ils sont 72% 24 mois plus tard. C'est un outil qui ne coûte pas extrêmement cher en termes de dépense publique mais, avec une volonté publique ou privée, il donne des résultats importants sur les territoires.



Chantier du déploiement : de l'opérationnel à l'enjeu social

Merci pour votre attention !

Thierry JOUAN

Merci pour la présentation de cette action passionnante. Cela représente un gros volume d'heures, mais également la création d'un premier centre de formation et d'un second en 2018 sur le côté ardéchois, comme l'a indiqué Nathalie Helmer, Présidente du syndicat mixte, au cours de ce colloque. Nous enchaînons avec l'intervention d'Initiatives 77, et nous commençons par une vidéo de présentation du Campus Numérique de Montereau avec lequel Initiatives 77 a travaillé. (film sur le site de l'AVICCA : <http://www.avicca.org/content/trip-automne-2017#sk-2651>)

Stéfanie DUBREUIL, Développeur de projets locaux - Initiatives 77



Table ronde

Chantier du déploiement : de l'opérationnel à l'enjeu social

INITIATIVES77
Agence départementale d'insertion
pour l'emploi la formation et l'insertion



Initiatives 77

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

- ➔ 37 salariés permanents
- ➔ 450 salariés en contrats aidés par an répartis sur
 - ➔ 20 chantiers d'insertion
 - ➔ 10 bâtiments - espaces verts
 - ➔ 10 qualifiants (dont la Fibre Optique)
- ➔ Actions région type passerelle (Disneyland Paris, Villages Nature), programme qualifiant territorialisé avec co-financement Pôle Emploi (fibre optique)
- ➔ Facilitateur clauses d'insertion
- ➔ 280 logements en bail glissant

Présentation de l'association

Voilà deux ans que nous travaillons sur la fibre optique en Seine-et-Marne. Je commencerai par vous présenter Initiatives 77 (37 salariés permanents) qui est opérateur du conseil départemental en matière d'insertion. Nous comptons 450 salariés en contrats aidés par an et portons une vingtaine de chantiers d'insertion : 10 chantiers bâtiments et espaces verts (qui ont permis de refaire un certain nombre de lavoirs en Seine-et-Marne), et également des chantiers qualifiants ouverts depuis peu sur la fibre optique et sur la restauration, puisque nous avons la chance d'accueillir Disneyland Paris sur le département.

Nous portons également des actions région type passerelle ou programme qualifiant territorialisé avec notamment Disneyland Paris, ou Villages Nature qui vient d'ouvrir, et nous avons pu ouvrir ces dispositifs à la fibre optique.

Initiatives 77 est facilitateur pour la clause d'insertion pour le compte du département. En Seine-et-Marne, 7 ou 8 facilitateurs sont repérés, mais dans le domaine de la fibre optique, c'est notre structure qui a été choisie et positionnée pour accompagner les entreprises en lien avec Seine-et-Marne Numérique, le syndicat mixte qui porte le déploiement de la fibre optique sur le département.

➔ DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LE 77

Signature d'une délégation de service public en 2015 avec **30 000 heures de clause**, sur 8 ans, portées par un syndicat mixte, Seine-et-Marne Numérique

Démarrage des travaux début 2016

Nos objectifs

- ➔ Anticiper les besoins en compétences des entreprises
- ➔ Permettre aux BRSA d'accéder à ces emplois
- ➔ Faciliter la réalisation des clauses d'insertion
(70 000 h de 2016 à 2024 - DSP + marchés de travaux)

Déploiement de la fibre sur le 77

Nous attendions avec impatience le déploiement de la fibre en Seine-et-Marne. Je travaillais notamment avec le conseiller départemental de l'époque et j'attendais qu'il mette des ordres de clause. Le département avait commencé à mettre des clauses sur tout ce qui était bâtiment. Finalement, 30 000 heures de clause ont été posées sur 8 ans et c'est Covage qui a obtenu le marché.

30 000 heures pour 350 millions d'euros, ce n'était pas beaucoup, mais c'était déjà un début permettant de commencer à réfléchir à la manière d'anticiper la demande. Les travaux devaient démarrer début 2016, suite aux études qui s'étaient grosso modo sur 6 mois sur l'année 2015. C'est-à-dire que, dès 2016, il fallait que nous soyons en capacité de proposer du personnel si possible formé. Pour essayer d'engager une démarche constructive, j'ai cherché un centre de formation et, par chance, il y en avait un en Seine-et-Marne, auquel le département était aussi associé.

Nos objectifs étaient de permettre aux entreprises de répondre à cette clause et également de permettre aux bénéficiaires du RSA d'accéder à ces emplois. Vous l'avez vu, il ne s'agit pas de la seule typologie de personnes pouvant accéder à la clause d'insertion, mais c'est le public que nous accompagnons à Initiatives 77, et ils sont 34 000 en Seine-et-Marne. Je souhaitais donc leur réserver une place.

À l'époque, les premières formations mises sur pied étaient ce que l'on appelle des préparations opérationnelles à l'emploi, où l'entreprise est dans la salle en face de la personne et prérecrute avant la formation. Je savais que mes bénéficiaires ne passeraient pas, parce qu'ils n'ont pas confiance en eux, qu'ils ne se présentent pas correctement et que leur CV ne correspond pas. Nous avons donc monté quelque chose que je vais vous présenter.

Suite à ces 30 000 premières heures de clause, Seine-et-Marne Numérique a relancé un marché de travaux avec 17 500 heures supplémentaires et nous attendons un deuxième marché de travaux qui nous amènera à un total de 70 000 heures à faire en 8 ans.

➔ **UNE DÉMARCHE PARTENARIALE**

Le Campus Numérique de Montereau propose une offre de formation qualifiante, le Titre Intervention Télécom (Niv. IV), avec une pré-qualification

➔ **Des outils** : contrats aidés, statut stagiaire

➔ **Des moyens financiers**

➔ OPCA AGEFOS PME (périodes de professionnalisation)

➔ La DIRECCTE et le département 77 (contrats aidés et formation)

➔ La région IDF et Pôle Emploi

➔ **Des candidats potentiels**

34 000 BRSA en Seine-et-Marne, budget de 180 M€ en 2017

(source, site du département 77)

Une démarche partenariale

La démarche partenariale résulte vraiment de la rencontre avec le Campus Numérique de Montereau-Fault-Yonne situé au sud du département (à 100 mètres de la gare RER D et à 50 minutes de Paris). Le Campus proposait une offre de formation qualifiante, le titre technicien intervention télécoms (TIT) niveau bac (IV), avec une pré-qualification. Mes publics sont souvent de niveau infra V, c'est-à-dire sous le CAP, et pour se remettre sur un nouveau métier, le nombre d'heures pour arriver au bac était un peu juste. Il nous fallait un peu plus d'heures et cette pré-qualification permettait de les préparer à l'entrée en qualification et à retourner en formation. En effet, ce public a souvent connu de gros échecs en formation et a beaucoup de mal à y retourner.

Nous disposons de deux outils : d'une part des contrats aidés (CDDI - Contrats à durée déterminée d'insertion), et d'autre part le statut de stagiaire de la formation professionnelle offert par la région Ile-de-France.

En termes financiers, comme nous salarions les personnes, notre OPCA Agefos PME a financé un certain nombre de périodes de professionnalisation. La Direccte et le département de Seine-et-Marne ont cofinancé ces actions de formation qui coûtent cher (la vidéo sur le Campus Numérique vous a montré qu'il ne s'agit pas de formation en salle, il y a un gros plateau technique, des outils, des soudeuses, du matériel pour apprendre, ce qui est indispensable dans une matière technique). La région Ile-de-France et Pôle Emploi ont cofinancé également des actions.

Les candidats potentiels sont les 34 000 bénéficiaires du RSA en Seine-et-Marne. Le budget est de 180 millions d'euros, dont 170 millions de RSA pour le département.

⇒ 8 ACTIONS SUR 2 ANS

- ⇒ 110 personnes formées, dont 85 BRSA
- ⇒ 86 % à l'emploi (dont 60 % en emploi durable)

⇒ UN PROGRAMME DE FORMATION ADAPTÉ

→ Aux stagiaires

- ⇒ Pré-qualification ; des formateurs ayant une pédagogie adaptée au parcours de chacun
- ⇒ Accompagnement sur les freins périphériques

→ Aux besoins des entreprises

- ⇒ 60 % savoir-faire ; 40 % savoir être
- ⇒ Sécurité (CACES nacelle, habilitations électriques, AIPR)
- ⇒ Approche du cuivre

Une nouvelle formation, **TECH 3.0** qui ajoute au titre TIT les **agrémentes CISCO IT Essentials et CCNA1**, pour pérenniser les postes (majors intéressés)

8 actions sur 2 ans

Nous avons monté 8 actions sur 2 ans, en démarrant en juillet 2015 pour pouvoir servir les entreprises à partir de début 2016. 110 personnes ont été formées dont 85 bénéficiaires du RSA et 86% sont en emploi aujourd'hui. Cela paraît peu, mais cela nous semble déjà pas mal !

Nous avons monté un programme de formation adapté aux stagiaires, et l'Académie des télécoms a mis à disposition des formateurs qui savent parler à ce public, qui savent redonner confiance en soi. Il faut savoir transmettre. Et nous les accompagnons sur les freins périphériques qui peuvent être liés au logement, à la mobilité, etc.

Nous nous sommes adaptés aux besoins des entreprises qui voulaient « 60% de savoir-faire, 40% de savoir être » en prévoyant des formateurs en communication verbale, en communication non verbale et une psychologue du travail pour favoriser la reprise de confiance en soi.

Nous avons également travaillé sur la sécurité (CACES nacelle - Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité ; diverses habilitations électriques ; AIPR - Intervention d'intervention à proximité des réseaux), en faisant passer les habilitations nécessaires aux personnes, qui leurs sont donc acquises. Et nous avons aussi prévu une approche sur le cuivre, car les entreprises nous ont fait savoir que le cuivre n'était pas mort et que ce public avait besoin d'en avoir une première approche, même courte.

Enfin, nous avons monté une nouvelle formation « Tech 3.0 » qui ajoute au titre TIT les agréments CISCO IT Essentials et CCNA1, ce qui intéresse énormément les majors, car ce sont des gens qui sont souvent embauchés entre les niveaux technicien et bureau d'études. Notre objectif était d'aller au-delà du déploiement : quand on raccorde, il faut pouvoir relier tous les usages aussi bien chez les particuliers qu'en entreprise.

➡ **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

➡ **CONVAINCRE DE L'INTÉRÊT DE LA FILIÈRE**

- ➡ Les prescripteurs : lever leurs freins et leurs représentations
 - Réunions d'information pour présenter les métiers et la filière
 - Visite du centre de formation
 - Outils de communication, la frise des métiers de la fibre, film
- ➡ Les financeurs
- ➡ Les chercheurs d'emploi

➡ **FAIRE SE RENCONTRER L'OFFRE ET LA DEMANDE**

- ➡ Job dating
- ➡ Relations avec les agences d'intérim

➡ **UNE FILIÈRE EN DEVENIR**

- ➡ Des entreprises qui s'organisent « au jour le jour ».
- ➡ Tutorat, intégration, formation, maintien dans l'emploi

Difficultés rencontrées

On parle beaucoup de la filière, mais il faut convaincre de son intérêt, en particulier les prescripteurs, comme Pôle Emploi, dont nous devons lever les freins et les représentations : nos publics pourront-ils aller vers ces métiers ? Quel intérêt de former des gens alors qu'il n'y a que 10 ans de travail en perspective dans la fibre ? Mais à nos yeux, 10 ans c'est énorme. Nous avons organisé des réunions d'information pour présenter les métiers et la filière aux prescripteurs, à l'aide de fascicules que nous avons réalisés pour expliquer le transport, la distribution, la relation clients. Nous avons fait venir les prescripteurs dans le centre de formation, car on est jamais mieux servi que par un outil concret qui permet de voir de quoi il s'agit, nous avons fait des formations internes, mais malheureusement, nous nous retrouvons toujours face à une pénurie de rencontre de l'offre et de la demande.

Il a également fallu convaincre les financeurs qui tenaient le même discours (pourquoi financer des métiers pour seulement 10 ans de travail), notamment la région Ile-de-France...

Enfin, il a fallu convaincre les chercheurs d'emploi, pour leur montrer de quoi il s'agissait, mais pour l'instant nous avons du mal à avoir accès à eux. Il est arrivé que des gens se présentent alors qu'ils avaient été informés le matin pour l'après-midi sur la formation fibre optique, « pour voir »... Je préfère que la personne soit allée se renseigner sur le terrain en amont ou qu'elle ait éventuellement fait un stage, car les entreprises avec qui nous travaillons sont prêtes à les accueillir pour valider un projet professionnel. Cela ne présente aucun intérêt d'aller en formation pour aller en formation. L'objectif est de rentrer en formation parce que derrière, il y a de l'emploi dans la fibre.

Au démarrage, nous avons bien préparé les gens, les entreprises les attendaient, mais nous avons encore eu du mal à faire se rencontrer l'offre et la demande. Comme les entreprises ne prenaient pas le temps de recruter, nous avons organisé des *job dating* au sein du Campus Numérique en invitant les agences d'intérim. Du coup les entreprises sont venues aussi. En fait, même si elles passaient ensuite par les agences d'intérim, elles souhaitaient quand même voir les candidats en amont.

C'est une filière en devenir. Au démarrage, les entreprises s'organisaient vraiment au jour le jour : il faut attendre d'avoir l'appel d'offres avant de commencer à recruter, ensuite, elles envisagent le nombre de personnes dont elles auront besoin, elles regardent si elles prennent un sous-traitant ou pas... Et les personnes étaient prises sur un chantier pour aller finalement sur un autre chantier, les appels d'offres se cumulant. Il faut être très adaptable.

Les entreprises participent beaucoup, elles prennent des stagiaires et sont présentes aux soutenances, elles recrutent, etc. mais, derrière, elles doivent continuer à former les gens en interne, car on ne peut pas former un technicien intervention télécoms de 5 ans d'expérience en quelques mois.

⇒ CONCLUSION

- **La Clause, 16 000 h validées en 2 ans** = une clé d'entrée mais les besoins en compétences sont plus importants (10 000 h réalisées en plus)
- Des hommes et des femmes embauchés pour **leurs compétences** et non pour leur statut administratif, qui retrouvent leur **dignité** et qui sont **fiers** de travailler sur une filière d'avenir
- L'entreprise doit poursuivre ce travail en interne, intégrer, former afin de maintenir l'employabilité

⇒ Une économie à terme pour le département

Conclusion

Nous avons réalisé 16 000 heures à ce jour sur le domaine de la clause à proprement parler. Les entreprises ont embauché plus de personnes (puisque 10 000 heures ont été réalisées en plus) mais elles ne les ont pas positionnées sur les marchés concernés, parce qu'elles avaient des besoins ailleurs. Il faut souligner que la clause a vraiment représenté une clé d'entrée pour nous permettre de rencontrer les entreprises. Mais derrière, il y a des besoins en compétences : s'ils vont sur la clause, tant mieux, mais comme il y a besoin de personnel, tout le monde est gagnant. Surtout, des hommes et des femmes (2) ont été embauchés pour leurs compétences et pas en raison de leur statut administratif. De son côté, l'entreprise doit faire perdurer ce que nous avons initié.

L'économie à terme pour le département a été estimée à environ 500 000 euros, sachant que le RSA s'élève à 535 euros par mois et par personne minimum. Mais le bénéfice ne se mesure pas seulement ainsi et ce n'est pas avantageux que pour le département : quelqu'un qui travaille, c'est quelqu'un qui est *a priori* en meilleure santé, qui va cotiser pour sa retraite, il y a énormément d'autres choses qui sont en jeu.

➔ PERSPECTIVES 2018

➔ **ACTIONS : 45 personnes**

- ➔ 1 action région IDF-Pôle Emploi Tech 3.0 pour 15 p.
- ➔ 2 actions en chantier d'insertion pour 30 p.

➔ **INFORMER LES CHERCHEURS D'EMPLOI à la source**

➔ **CAPTER LES FEMMES, notamment sur le TECH 3.0**

➔ **SOUS-TRAITANCE** : favoriser la rencontre des TPE du territoire avec les majors qui sont attributaires des marchés afin de développer l'économie locale mais aussi de pérenniser les emplois

Perspectives 2018

Pour 2018, Initiatives 77 prévoit de mener des actions pour 45 personnes : une action cofinancée région et Pôle Emploi « Tech 3.0 » pour 15 personnes, et deux actions en chantier d'insertion pour 30 personnes.

Il faut continuer à informer les chercheurs d'emploi à la source, mais il faut surtout qu'on nous laisse leur parler en direct...

Il faut capter les femmes, notamment sur le Tech 3.0 qui nécessite moins de condition physique. Les entreprises sont plutôt partantes, il faut juste que nous ayons des candidates.

Concernant la sous-traitance, une demande a été évoquée par les TPE du territoire qui cherchaient du travail et par les majors qui n'avaient pas le temps de chercher des sous-traitants : nous avons commencé à réfléchir à l'organisation d'un après-midi pour favoriser la rencontre entre les deux. L'intérêt, c'est que le chef d'entreprise d'une TPE, qui est aussi conducteur de travaux, peut ainsi pérenniser son travail et, par voie de conséquence, l'emploi.

Table ronde Chantier du déploiement : de l'opérationnel à l'enjeu social

Merci pour votre écoute!



Merci

Thierry JOUAN

Nous voyons le rôle important et complémentaire à la mise en œuvre de la clause, d'accompagnement des entreprises, d'information des demandeurs d'emploi afin de faire se rencontrer l'offre et la demande. La sensibilisation des prescripteurs est essentielle, mais ce n'est pas toujours facile au quotidien et il faut faire preuve de beaucoup de persuasion. L'action sur ces points est un axe important du Plan France Très haut débit, c'est ce que nous allons voir avec Régis Baudoin.

Régis BAUDOIN, Directeur - Mission France Très haut débit / Agence du Numérique

C'est un plaisir pour moi de venir pour la première fois au colloque de l'AVICCA. Je viens de prendre mes fonctions de Directeur de la Mission France Très haut débit et je remercie l'AVICCA de m'avoir convié à participer à cette table ronde. Je remercie tout particulièrement les intervenantes précédentes d'avoir souligné la dimension humaine de ce qui se passe aujourd'hui. On a beaucoup parlé de milliards d'investissements, de stratégie d'opérateurs... Évidemment,

c'est fondamental pour la mise en place du Plan France Très haut débit, mais il faut se rappeler que, derrière, il y a aussi des enjeux humains, qui sont d'apporter les opportunités du numérique à nos concitoyens, et puis des enjeux qui sont de tirer parti du *boom* de ce secteur pour essayer d'aller chercher des gens qui sont très loin de l'emploi. Je suis particulièrement sensible à ce qui a été dit et à ces travaux qui permettent à nos concitoyens, qui parfois n'ont pas eu de chance ou qui se sont trouvés sur de mauvaises trajectoires, de bénéficier d'une seconde chance.

L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE

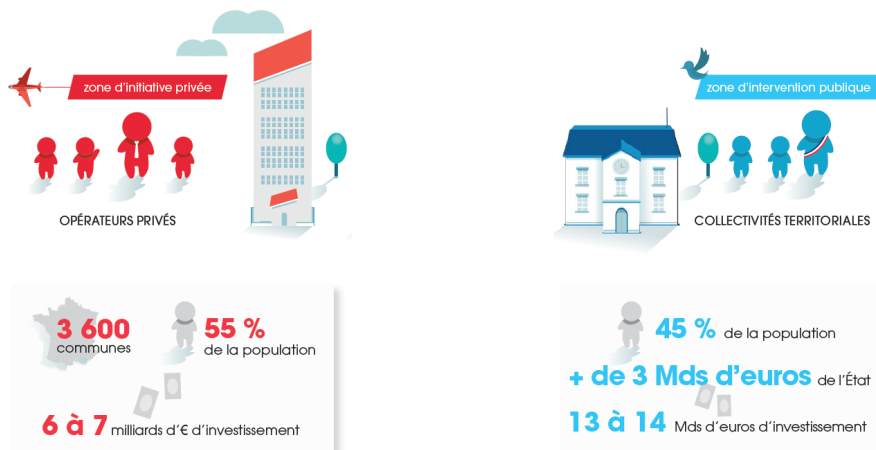
TRIP automne 2017
Avicca

29 novembre 2017

L'Agence du Numérique

Je vais revenir à une dimension plus immatérielle et chiffrée à l'occasion de cette courte présentation. La Mission France Très haut débit est un peu la garante que les objectifs fixés par les gouvernements seront atteints. Nous sommes au milieu du jeu pour aider les uns et les autres, prendre la mesure des difficultés au fur et à mesure qu'on les rencontre, et puis pour essayer de dépasser ensemble ces difficultés.

Le Plan France Très Haut Débit 2013-2022



Rôles principaux de la MTHD

Accompagnement des collectivités dans le conventionnement avec les opérateurs privés et le suivi de l'exécution des conventions

- **Financement et accompagnement** des projets des collectivités
- **Harmonisation** des pratiques de déploiement et d'exploitation des RIP

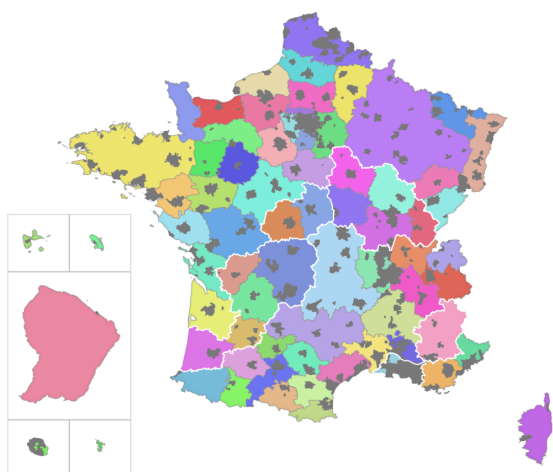
Le Plan France Très haut débit 2013-2022

Ces chiffres sont connus : 55% de la population (à gauche) dans la zone d'initiative dite privée, très dense ou AMII ; 45% de la population (à droite) dans les zones RIP, avec cet effort de 3 milliards d'euros de la part de l'État pour abonder et rendre possibles les déploiements dans cette zone. Notre rôle est celui de l'accompagnement de vos projets au quotidien. Au cours des années passées, cela a davantage été la structuration des projets, leur conception et le cadre de leur ambition. Nous avons vu ce matin combien, au fil du temps, nous avons, vous et nous, intégré des objectifs de plus en plus ambitieux pour converger beaucoup plus rapidement qu'on ne l'avait initialement envisagé vers le très haut débit pour tous en 2022.

Maintenant que ces projets ont pris corps, se sont matérialisés et ont fait l'objet de signature de convention et d'engagement, nous allons entrer dans une deuxième phase. Il s'agira davantage de suivre leur mise en œuvre. Dans la zone d'initiative privée, cette mise en œuvre peut se faire plutôt de manière contractuelle et, dans la zone RIP, nous sommes une partie prenante beaucoup plus active et présente dans la mesure où nous contribuons, à travers le fonds, au financement de ces projets, avec une dimension d'harmonisation des pratiques de déploiement et des modes d'exploitation des réseaux.

L'harmonisation, un enjeu central pour les RIP

84 projets de RIP : 14,7 M de lignes



3 axes d'harmonisation

conception & topologie

- Recommandation sur la conception et la topologie des réseaux FttH (2015)
- Participation au comité d'expert fibre de l'Arcep

construction & déploiement

- Préconisations techniques définies en lien avec les acteurs (2015)
- Participation à la production de guides de référence (CREDO & Objectif Fibre)

interopérabilité & exploitation

- Travaux sur l'adressage pour faciliter la commercialisation
- Participation aux travaux sur le modèle de données GraceTHD de l'Avicca

L'harmonisation, un enjeu central pour les RIP

La carte de gauche présente les 84 projets de RIP, soit 14,7 millions de lignes. La tache rose à gauche représente la Guyane à la vraie échelle de la France, ce qui permet de montrer la taille relative de ce territoire par rapport aux autres départements d'outre-mer.

L'harmonisation est depuis le démarrage apparue comme un enjeu fondamental. Il y a une tension entre deux dimensions : d'un côté, le souci de laisser à chaque territoire la possibilité d'organiser son projet, de le structurer à la fois juridiquement, en termes de gouvernance et autres ; de l'autre, il ne faut pas que l'on obtienne finalement un *patchwork* qui serait à la fois sous optimal en termes de réalisation et qui pourrait au final rendre le coût de l'opération beaucoup plus difficile.

Nous continuons de travailler sur trois dimensions essentielles. Premièrement, la conception des réseaux avec une première recommandation sur la conception et la topologie des réseaux FttH, intervenue il y a deux ans. Nous participons également de façon active et assidue au comité d'experts fibre de l'Arcep.

Pour la partie construction et déploiement, celle qui est en train de prendre sa pleine vitesse de croisière aujourd'hui, parallèlement aux travaux sur la conception et la topologie, nous avons émis en 2015 des préconisations en matière de construction, en lien avec les acteurs. Nous participons aussi aux guides et aux références des structures dont se sont dotées les professions du milieu de la fibre et notamment le Credo et Objectif Fibre.

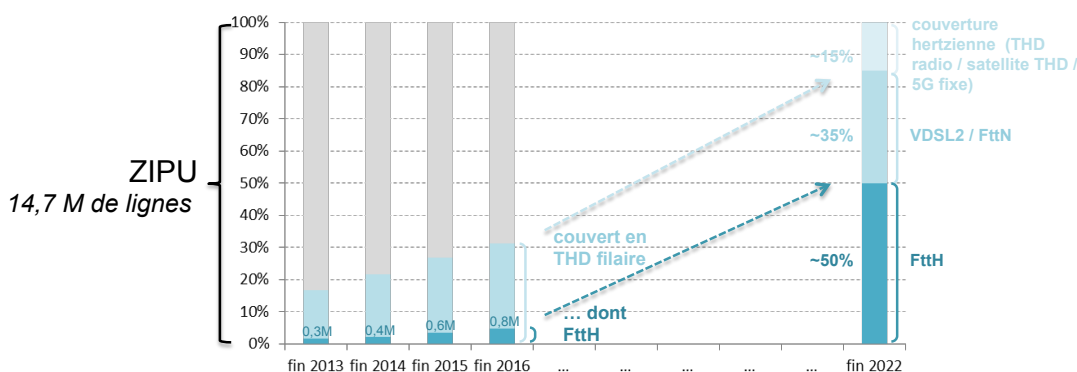
Dans ce registre, il y a également le recensement de toutes les difficultés de déploiement physique. Ce que Julien Denormandie a évoqué ce matin et qui sera intégré dans le projet de loi

logement découle de l'analyse et du tamisage des remontées d'information qui nous ont été faites sur les difficultés opérationnelles et tangibles des déploiements sur les projets.

Nous allons sans doute découvrir d'autres difficultés au fil de l'eau. Il faut donc continuer ce travail. J'ajoute qu'il n'est pas que d'ordre législatif, même si bien sûr le PJJ sera un véhicule important à un horizon qui est maintenant relativement proche puisqu'il se situe au premier semestre 2018, mais il y a aussi des dispositions d'ordre réglementaire sur lesquelles il faut continuer d'être vigilant. Nous serons très actifs pour reprendre les propositions qui nous seront faites et trouver le meilleur moyen de les mettre en œuvre ensuite.

Enfin, le troisième axe important d'harmonisation est celui qui relève de l'interopérabilité. On ne construit pas tous ces tuyaux pour rien, mais bien pour y mettre de l'information et du débit. Pour que cela fonctionne au mieux et que les conditions d'exploitation soient les plus intéressantes possible pour les investisseurs publics ou privés, cela suppose en particulier des travaux sur l'adressage et la poursuite des travaux tels que vous les conduisez à travers le projet GraceTHD.

L'objectif ambition 2022, un effort important



Besoins en formation

- Actions de structuration de l'écosystème de formation
- Signature d'un accord cadre national en juin 2016 et d'un Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) en mars 2017

Capacités de production

- La France est le principal pays producteur de fibre optique européen (50 % du marché)
- Dispositions spécifiques envers les industriels pour accompagner la montée en puissance de la production

L'objectif ambition 2022, un effort important

Pour retracer dans quel cadre cette intervention et ces besoins d'accompagnement au déploiement se révèlent, je reviens sur l'ambition 2022 et sur la cohésion 2020 qui sont les deux bornes dans lesquelles notre action se situe.

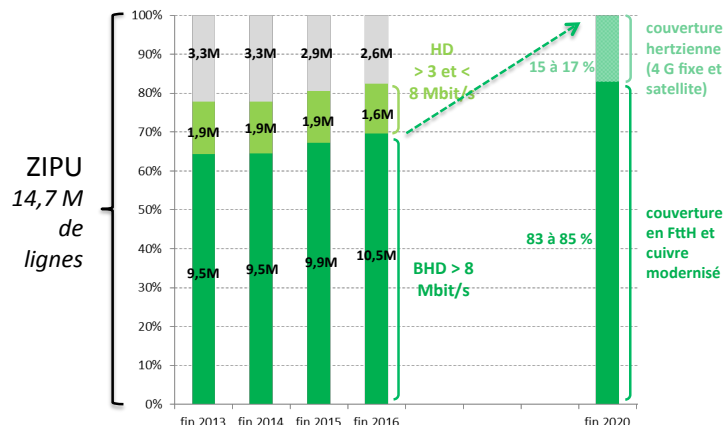
Concernant la zone RIP et ses 14,7 millions de lignes, nous avons sur ce graphique rappelé la progression du très haut débit à plus de 30 Mbit/s, à la fois en FttH, en VDSL2 ou FttN, et enfin

en couverture hertzienne. On voit bien le chemin qui est devant nous : il y a eu énormément de travail accompli sur la structuration des projets et leur mise en place, mais le vrai travail de déploiement, il est devant nous. J'ai été frappé de voir combien, présentations après présentations, les porteurs de projets nous ont dit qu'ils avaient démarré à un certain rythme, mais que là, tout à coup, ce rythme s'accélère. Le Nord-Pas-de-Calais a donné le chiffre de 140 000 prises par an en vitesse de croisière sur ces deux seuls départements. On voit bien que l'on entre dans cette phase d'industrialisation : il se pose aujourd'hui près de 10 000 prises par jour en France et ce n'est qu'un début ; 13 millions de kilomètres de fibre auront été posés en 2017... Tout cela montre l'intensité de l'effort, mais en même temps, il reste du chemin à faire.

Pendant cette période, il ne faut évidemment pas que l'on soit bloqué ou freiné ni en termes de formation, ni en termes de capacité de production industrielle. En amont, un accord cadre national a été signé en 2016, notamment avec les régions qui sont aujourd'hui détentrices de la compétence en matière de formation ; un engagement de développement de l'emploi et des compétences a été plus récemment signé, qui vient conforter le cadre et l'enjeu que représente la formation d'un nombre suffisant de techniciens et d'opérateurs pour mettre en place ces réseaux.

L'autre volet est le volet industriel. Il faut qu'on ait de la fibre si on veut en poser. En France, nous avons la chance d'avoir de grands producteurs de fibre qui ont réalisé des investissements considérables au cours des années récentes pour augmenter leurs capacités de production. Nous sommes leaders en Europe avec près de 50% de la production européenne. Au cours des années passées, les investissements qui ont été réalisés par les différents industriels ont pu bénéficier de soutiens importants, qui leur ont permis de conforter leur choix. Il est évident que la sécurisation du cadre et des projets participe aussi de cette sécurisation des industriels de manière à ce qu'ils soient en capacité, non seulement aujourd'hui mais aussi demain, en 2020 et en 2021 qui seront des années de production considérable, de faire face à la demande des territoires en fibre.

L'objectif cohésion 2020, le bon haut débit pour tous



- L'Agence du Numérique mène un exercice d'identification des locaux < 8 Mbit/s pour garantir leur couverture en BHD fin 2020
- Cet exercice se base sur les données communiquées par les collectivités territoriales sur leur projet fin 2020

L'objectif cohésion 2020, le bon haut débit pour tous

L'objectif cohésion en 2020, qui est le plus récent même s'il porte sur la date la plus proche, est le bon haut débit pour tous. Nous menons actuellement avec les données que vous nous apportez un exercice d'identification très précis et très fin des locaux et des zones dans lesquels il est nécessaire de faire quelque chose si l'on veut avoir 8 Mbit/s en 2020. Nous avons reçu ces données pour environ les deux tiers des départements et nous sommes demandeurs des données du tiers restant car cet exercice a d'autant plus de sens qu'il sera fait au niveau de l'ensemble du pays. Il s'agit en particulier de couvrir la partie haute du graphique. Tout ne pourra pas être fait à 8 Mbit/s en filaire en 2020, nous savons que l'hertzien sera nécessaire et il est important d'identifier parmi les solutions hertziennes lesquelles conviennent le mieux à tel ou tel endroit, de manière à éviter d'avoir des trous dans la raquette et afin que la promesse d'offrir à chaque foyer au moins 8 Mbit/s de débit en 2020 soit bien tenue. Nous en serons les garants.

Thierry JOUAN

Merci, nous pouvons prendre quelques questions.

Questions / Réponses

Jean-Pierre BONICEL, Objectif Fibre

On a beaucoup parlé de la formation et je voudrais apporter quelques précisions. Objectif Fibre a référencé 32 centres de formation qui sont en moyenne remplis à 60%, ce qui signifie qu'il y a de la place pour former des personnes. Il existe deux difficultés majeures. La première est celle de l'appétence pour ces métiers qui été évoquée et la difficulté de communiquer pour attirer des personnes sur ces métiers. La deuxième concerne le financement de ces formations qui, pour certains centres, n'est pas une simple sinécure. Il n'y a donc pas de manque de capacité de formation, et d'ailleurs il faut faire attention à ne pas avoir trop de centres de formation : un centre représente un investissement de 300 000 euros à l'origine, et si l'investissement de départ peut se faire assez facilement parce que les collectivités participent, se pose ensuite le problème de la survie du centre...

Pierre-Paul PÉNILLARD, Région PACA

À l'instar des autres régions, nous sommes en ordre de marche sur l'ensemble de nos RIP. Il va effectivement y avoir une vraie tension à la fois sur la fibre optique mais également sur les ressources humaines, même si cela fait longtemps qu'on en parle, même si on a un peu anticipé et que des centres de formation se sont créés.

Nous faisons un diagnostic à plusieurs niveaux. Premièrement, il y a plusieurs donneurs d'ordre - de niveau 1, 2, 3 ou 4 -, des entreprises qui n'ont pas forcément les mêmes besoins et surtout les mêmes moyens d'accéder à l'emploi. Si les entreprises de niveau 1 ont la capacité de créer des viviers via des centres de formation, les entreprises de niveau 2, 3 ou autre ne l'ont pas. Lorsque nous les avons rencontrées, elles nous ont dit : « comment faire pour embaucher et répondre rapidement aux donneurs d'ordre supérieurs sans ces viviers ? ».

Deuxièmement, nous constatons qu'on forme encore pour former, et pas pour mettre les personnes formées en relation avec l'emploi. Nous devons mener une réflexion sur ce point. Au-delà, la position des entreprises est de dire qu'elles n'ont pas forcément besoin de compétences mais d'aptitudes, en particulier manuelles, et avant tout de « savoir être ». La réflexion dans l'ensemble, y compris pour les entreprises de niveau 1, est de se demander comment repérer ces aptitudes au travers des différents organismes.

Dernière remarque par rapport à cette problématique : il faut déterminer les besoins des entreprises et mettre en face des candidats, mais comment détermine-t-on cela et avec quels moyens ?

Maguelone NALET-MARTIN

La question des aptitudes se pose sur tous les métiers, ceux de la fibre et d'autres. Il existe des techniques pour les repérer. En tant que Maison de l'emploi, nous travaillons en direct et en complémentarité avec Pôle Emploi qui a des outils très intéressants, en particulier la méthode de recrutement par simulation. Ce sont des outils qui sont également déployés sur le territoire pour

pouvoir identifier des profils qui peuvent correspondre. Ce n'est pas toujours complètement efficient mais, quand on l'utilise de manière régulière, on arrive à des résultats intéressants.

Pour déterminer les besoins des entreprises et proposer des candidats, on n'arrive pas en disant « c'est ce type de personne qu'il vous faut et vous allez prendre cette personne en insertion ». L'enjeu est de rencontrer l'entreprise, de faire le point sur son besoin, y compris en termes de gestion de ses compétences en interne, et pas de rajouter une couche qui ne serait pas adaptée ou pas viable économiquement pour elle. Quand on dit à un moment donné sur la clause d'insertion qu'on peut mettre une personne qui sera en formation et qui va remplir un certain nombre d'heures dans les obligations qui lui sont faites, en parallèle on peut aussi se dire que cette même entreprise pourra réaliser un certain nombre de ces heures à travers un chantier d'insertion, sur du nettoyage de chantier ou de l'aménagement d'espaces verts, et tout cela fera partie du même marché. L'objectif est bien de faire cela de manière intelligente et coordonnée, en fonction des besoins de l'entreprise pour ne pas lui tirer une balle dans le pied et être réellement dans une réflexion d'insertion durable.

Stéphanie DUBREUIL

Pour repérer les aptitudes des personnes, quand on travaille avec un centre de formation, on leur fait dénuder de la fibre, on leur donne des consignes et on essaie de valider certaines aptitudes. On peut aussi les faire monter dans une nacelle pour vérifier qu'elles n'ont pas le vertige par exemple...

Après, cela dépend des entreprises. Certaines nous disent qu'elles se moquent du titre global parce qu'elles ne font pas de relation clients... Elles cherchent des D1 et D2, il y a donc moins d'heures. Elles passent par une entreprise de travail temporaire d'insertion qui met en place son OPCA pour payer la formation, et ensuite l'entreprise a les personnes en intérim pendant quelques mois avec un accompagnement dans l'emploi. Toute solution est envisageable.

Pour ce qui concerne les viviers, comme nous formons en dehors du recrutement direct des entreprises, il n'y a pas de problème : des petites entreprises de 4 ou 5 personnes nous ont recruté des gens. L'avantage d'être formé et d'avoir un titre, c'est que, lorsque les personnes reviennent de stage, elle nous disent qu'elles ont appris des choses aux autres personnes sur le terrain parce qu'elles ne connaissaient pas certains termes ou qu'elles faisaient les choses en perdant du temps... Tout à coup, ces personnes se retrouvent en position de pouvoir transmettre à leur tour. Si on veut que cette filière grandisse, la formation permet de faire monter les gens en compétence et aide la filière à se construire.

Thierry JOUAN

Merci à tous les intervenants, ce sont des sujets passionnants, avec une forte dimension humaine, et avec des gens passionnés.